

RAPPORT Le Conseil d'Etat répond à une initiative

Inexorable aggravation de la pollution de l'eau

Les cours d'eau genevois vont fort mal. Et les mesures prises peuvent avoir parfois de fâcheuses conséquences...

Jeudi 26
Novembre
1992

Le constat est sans appel : en dix ans, la Drize et l'Hermance ont connu «une détérioration nette» de la qualité biologique de leurs eaux. La première affichant une classe de pollution «très forte» (5), la seconde «d'importante à très forte» (4 à 5). Les eaux de l'Aire, de la Seymaz et du Nant d'Avril restent, entre 1982 et 1992, dans un état stationnaire, mais leur pollution est maximale (5).

La Laire n'a pas encore atteint ce degré extrême, mais ses eaux se détériorent. L'Allondon est plus polluée à la station de Fabry (3-4) qu'à son embouchure (2-3, soit une pollution «faible à nette»). Tandis que la Versoix connaît le phénomène inverse (classe 2-3 à la frontière, 3-4 à l'embouchure). La qualité biologique des eaux de ces deux rivières se détériorent également.

Le Léman se porte légèrement mieux, surtout au niveau du phosphore. Mais les plages du Vengeron et de la Pointe-à-la-Bise représentent «deux secteurs où des problèmes de pollution bactérienne peuvent occasionnellement se poser de manière significative», note le Service de l'écotoxicologue cantonal qui apporte tous ces chiffres. Rhône et Arve, sur la plus grande partie de leurs parcours genevois, présentent des qualités d'eau moyennes à médiocres.

700 millions en trente ans

L'Etat, la Ville et les communes ont pourtant dépensé quelque 700 millions de francs en infrastructure (stations d'épuration, collecteurs, conduites...) en trente ans. Les mesures prises ont



entre la faune et la flore. D'autre part, en milieu urbain ou à fort trafic automobile, l'eau de pluie est chargée de poussières, de micropolluants (notamment des métaux lourds) et d'hydrocarbures. La qualité de cette eau remet donc en question un système séparatif. Sans parler, souligne M. Grobet, du coût d'installation d'un tel système pour l'ensemble de la ville.

Parmi les facteurs polluants, le rapport du Conseil d'Etat accorde une large place aux activités industrielles et artisanales. Quelque 2 000 entreprises à Genève – dont la moitié dans le secteur de l'automobile – sont «susceptibles de produire des rejets polluants». Ces entreprises sont soumises à un contrôle régulier du Service de contrôle des pollutions.

Lait contaminé

Le CERN utilise quantité d'eau à des fins de refroidissement, eau qui est rejetée dans le Nant d'Avril, perturbant la vie du cours d'eau. Il y a quelques années, des traces de PCB (polychlorobiphényles) avaient été décelées dans le lait de vaches du Mandement. Leurs champs avaient été arrosés avec de l'eau pompée dans le Nant d'Avril. Les PCB provenaient probablement de transformateurs du CERN. Aujourd'hui, si «le problème n'est pas totalement résolu», le Conseil d'Etat souligne la collaboration «très positive» du Cern, «malgré son statut extraterritorial».

Les agriculteurs sont également montrés du doigt. Car les phénomènes de

des problèmes de pollution bactérienne peuvent occasionnellement se poser de manière significative», note le Service de l'écotoxicologue cantonal qui apporte tous ces chiffres. Rhône et Arve, sur la plus grande partie de leurs parcours genevois, présentent des qualités d'eau moyennes à médiocres.

700 millions en trente ans

L'Etat, la Ville et les communes ont pourtant dépensé quelque 700 millions de francs en infrastructure (stations d'épuration, collecteurs, conduites...) en trente ans. «Les mesures prises ont certes ralenti le processus, note Roger Revaclier, responsable du secteur hydrobiologie au Service de l'écotoxicologue. Mais nous ne parvenons pas à le stopper. Une seule et maigre consolation: si l'on n'avait rien fait, nous vivrions déjà maintenant une véritable catastrophe écologique...»

M. Revaclier note qu'«au-delà des atteintes ponctuelles ou accidentelles, c'est tout un grignotage progressif des bassins versants auquel on assiste. De par l'activité humaine et les transformations de l'aménagement du territoire.» Le responsable souligne également que Genève ne fait pas exception: «Les affluents du Léman, sur la côte suisse, connaissent une dévalorisation biologique généralisée.»

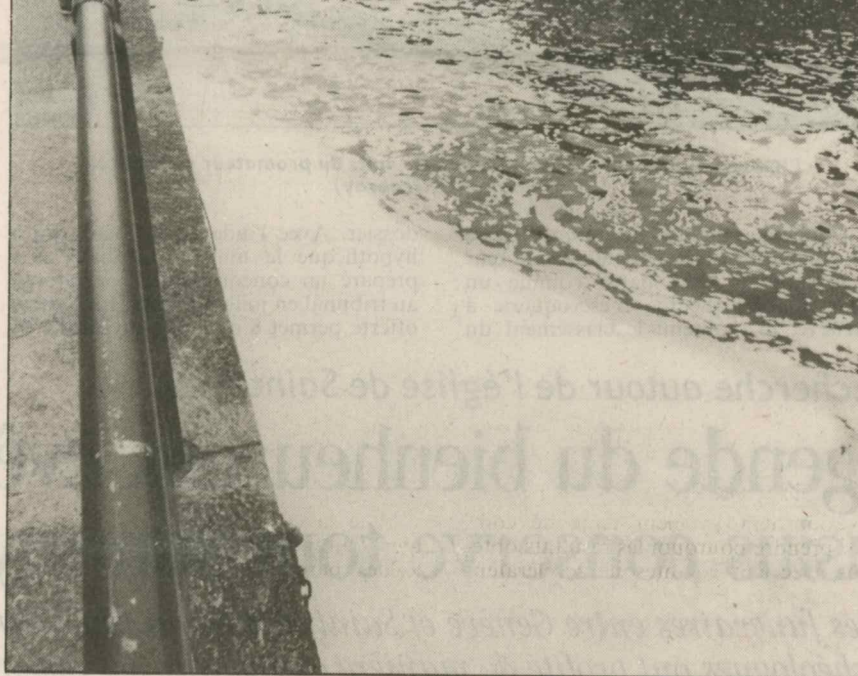
Dès lors, que faire? M. Revaclier a bien quelques réponses, mais il constate que toute mesure a des conséquences socio-économiques importantes, et que par conséquent, les décisions relèvent du politique. Le Conseil d'Etat, justement, vient de se fendre d'un énorme rapport, en réponse à une pétition de la Société pour la protection de l'environnement et à une motion de la commission du Léman. Christian Grobet et Claude Haegi en ont fait, ce mercredi, une lecture à la presse.

Chaque week-end, lisez le **Samedi littéraire**, supplément culturel du *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne*.

CITÉ



FORUM



En juin dernier au centre de Genève (photo Aldag)

Le chef du Département des travaux publics s'est félicité du fait que Genève possède «le record suisse», Bâle-Ville mis à part, de raccordement des ménages aux stations d'épuration (step). Mais pour souligner immédiatement que plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui sous-dimensionnées. Les rejets des steps contribuent largement, par exemple, au mauvais état de l'Aire et de l'Allondon.

Un allègement de la charge qui pèse sur les steps réside dans la séparation, au niveau des canalisations, des eaux «claires» (pluviales) des eaux usées.

Depuis dix ans, les communes ont fait «des efforts considérables pour mettre en place des systèmes séparatifs». Mais il faudra encore des années pour que l'ensemble du réseau soit équipé. Et 20 ans au moins pour supprimer les déversoirs d'orage qui, sporadiquement, y vont de rejets importants d'eaux usées dans les cours d'eau.

L'approche «tout-collecté» a toutefois des limites. D'une part, les réseaux de collecteurs ont «un effet néfaste sur les niveaux des cours d'eau récepteurs», accentuant les crues et les phénomènes d'érosion tout en perturbant l'équilibre

tée dans le Nant d'Avril, perturbant la vie du cours d'eau. Il y a quelques années, des traces de PCB (polychlorobiphényles) avaient été décelées dans le lait de vaches du Mandement. Leurs champs avaient été arrosés avec de l'eau pompée dans le Nant d'Avril. Les PCB provenaient probablement de transformateurs du CERN. Aujourd'hui, si «le problème n'est pas totalement résolu», le Conseil d'Etat souligne la collaboration «très positive» du Cern, «malgré son statut extraterritorial».

Les agriculteurs sont également montrés du doigt. Car les phénomènes de pollution «diffuse» dont ils sont la cause sont toujours «aussi manifestes». Le Conseil d'Etat estime que les campagnes d'information et de prévention effectuées ne feront sentir leurs effets que dans un certain nombre d'années. Plusieurs lois vont par ailleurs tenter de rapprocher l'agriculture de la protection de l'environnement.

Enfin, pour lutter contre l'érosion des sols, un vaste programme d'améliorations foncières a été élaboré. Mais il exige des investissements de l'ordre de 10 millions de francs. Et c'est bien là, en période de restriction budgétaire, le cœur du problème. Tant l'adaptation des stations d'épuration que les autres mesures envisagées exigent des fonds importants.

M. Grobet souligne qu'un projet de révision de la loi sur les eaux sera présenté prochainement au Grand Conseil. Sur le principe du «pollueur-payeur», une taxe sera prélevée en fonction de la quantité, de la nature et du degré de pollution des eaux résiduelles des entreprises. Reste à trouver la base de calcul «équitable», c'est à dire celle qui «pondérera le coût écologique avec le bénéfice social de l'activité de l'entreprise concernée».

Pascal Praplan

Collaborer avec la France? Oui, mais pas à tout prix

En matière de politique de l'eau, les autorités genevoises auraient bien du mal à faire cavalier seul. Outre le Léman, la quasi totalité des rivières du canton sont en effet transfrontalières. Et généralement, en mauvaise santé. Alors, à qui la faute? «La France n'a pas mis en place un dispositif aussi performant que le nôtre», déplore en substance Claude Haegi, responsable du Département de l'intérieur et des affaires régionales.

bitieux, le modèle que se proposent aujourd'hui de suivre les Genevois devrait servir à financer certaines réalisations. A commencer par l'agrandissement de la station d'épuration (step) d'Aire.

Pour lutter contre la pollution des eaux, les autorités misent désormais sur la coopération. «La concertation est essentielle pour l'avenir», affirme Claude Haegi. Plusieurs propositions

a ses limites. Dans leur bouche, collaborer ne veut pas dire payer. C'est ainsi que le raccordement du collecteur des eaux de Collonges-sous-Salève sur la step d'Aire s'est fait entièrement à la charge des Français. «Normal», estime Claude Haegi, puisque les aménagements ont été effectués en terres françaises. «Que chacun prenne ses responsabilités. Que chacun fasse ce qu'il a à faire là où il se